

LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE, UN CONCEPT OPÉRATIONNEL À L'ÉCHELLE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

Texte rédigé par l'auteur

Trois questions sont posées

- 1. Comment conserver l'autonomie du secteur associatif ?**
- 2. Comment établir des relations saines entre les secteurs associatifs, politiques et citoyens ?**
- 3. Quelle est la place du secteur associatif dans une société démocratique ?**

En partant de notre expérience de travail, je pense pouvoir apporter quelques éléments de réflexion qui pourront peut-être aider à réfléchir les réponses aux questions 2 et 3.

« Le secteur associatif » recouvrant des réalités très diverses, il me semble important de préciser celle d'où je parle : Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est une association philosophique qui est active notamment sur le terrain de l'éducation permanente et de l'action socioculturelle. Plus précisément encore, les réflexions dont je vais vous parler sont issues du travail d'une équipe qui agit sur le terrain de la participation citoyenne depuis une petite quinzaine d'années.

Aux participants de déterminer, en fonction de leur réalité, ce qui est transposable ou non dans les réflexions que je vais partager.

Illustration de notre travail et de notre positionnement actuels dans le jeu de la démocratie locale par le clip « Molinay Ensemble ». (lien pour visionner la vidéo Molinay en ligne : <http://www.vimeo.com/4291167>)

Comme l'illustre le clip, nous sommes dans le cadre d'un travail à l'échelle de la démocratie locale. Dans un travail de type « éducation populaire » avec un public dit « défavorisé » (qui constitue en partie « les faibles » dont il est fait mention dans l'intitulé du colloque.)

Dans le clip, le commentaire de Jacques Brédael énonce notre positionnement, le rôle que nous souhaitons jouer au sein de la démocratie locale : « Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège souhaite favoriser la rencontre et le dialogue constructif entre les citoyens, les techniciens et les élus locaux ».

Avant de développer plus avant ce que nous entendons par là, petit retour en arrière pour expliquer ce qui nous a amené à adopter un tel positionnement.

Lorsque nous avons débuté notre travail de quartier, nous nous situons dans une perspective de développement communautaire et étions « à l'évidence, au côté des citoyens défavorisés, des plus faibles, pour les aider à se faire entendre des politiques locales et, de ce fait, contribuer à un meilleur fonctionnement de la démocratie. » (*Discours tenu aux habitants : « Nous sommes à vos côtés pour vous aider à vous faire entendre. »*)

Précisons que notre réflexion se fait dans le cadre d'un travail avec le citoyen lambda qui n'est pas inscrit dans une dynamique de militance ou dans une démarche d'action ou de réflexion collective.

Si, aujourd'hui, nous ne remettons évidemment pas en cause l'importance de permettre « aux plus faibles » de se faire entendre, notre positionnement de départ a provoqué quelques questionnements. En effet, soutenir la parole du citoyen c'est aussi parfois être confronté à :

- Des citoyens qui, baignés par les valeurs ultra-libérales de notre société, produisent un discours individuel (mon trottoir) ou corporatiste ;
- Des citoyens en quête de reconnaissance personnelle ;
- L'enlèvement dans des confrontations de points de vue sans arbitrage légitime ;
- Une majorité fort silencieuse qui pose la question de la représentativité.

Soutenir la parole du citoyen, cela peut donc aussi être parfois : soutenir auprès des élus, un discours assez faible au regard des exigences démocratiques.

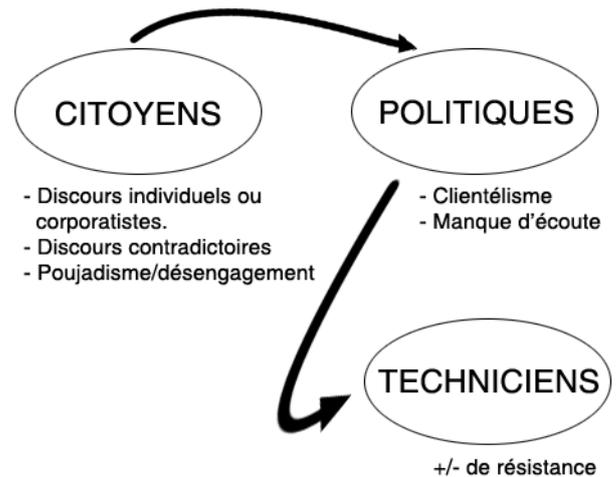
En portant ce discours auprès des élus, nous courrons le risque, vue la faiblesse démocratique du discours, de prêter le flan à l'émergence d'effets pervers :

1. Si les élus locaux acceptent de rencontrer les demandes formulées, ceux-ci pourront être taxés de clientélisme ;
2. S'ils refusent, ils se verront reprocher de ne pas écouter les citoyens.

Enfin, si nous arrivons à soutenir la production d'un discours fort d'un point de vue démocratique et que celui-ci est entendu par les élus locaux, dans le fonctionnement actuel, nous n'avons pas encore la garantie d'un résultat positif, alors qu'entre en scène un acteur jusque là oublié : le technicien chargé de la mise en œuvre ! Qui répondra avec plus ou moins de résistance aux injonctions émanant de l' élu local. (Ex : Ceux qui font du travail de quartier savent à quel point, il est aussi important d'être bien vu du chef du service des travaux que d'être entendu par l'échevin compétent pour faire avancer des dossiers liés à de petits aménagements.) En

tant qu'intervenant, on se retrouve alors dans la position qui peut être vécue comme délicate : devoir choisir entre obtenir des faveurs, « des passes droits » pour faire avancer les dossiers ou la jouer « réglo » et prendre le risque de l'inaction.

En résumé, le jeu démocratique peut parfois se décliner selon les interactions suivantes :



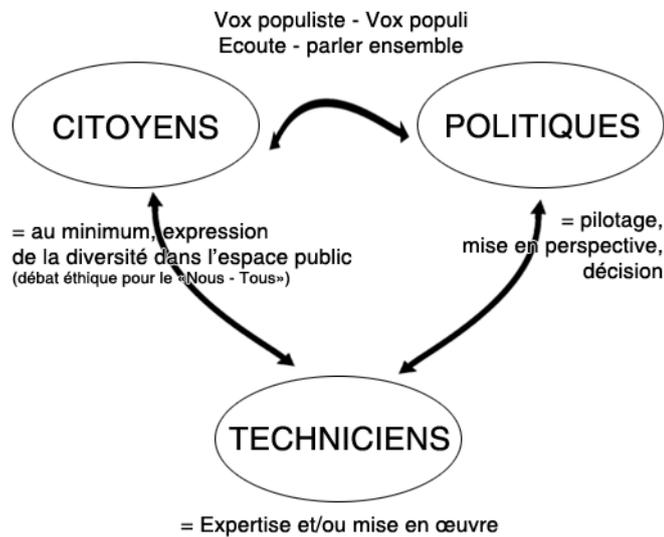
In fine, pour notre part, nous nous sommes à plusieurs reprises sentis coincés entre nos pratiques de terrain et notre idéal démocratique.

En confrontant notre réalité à certaines réflexions :

- lors de rencontres avec Jean Blairon, Yves Ferdin notamment ;
- ou en nous inspirant des écrits de :
 - Majo Hansotte (Les Intelligences Citoyennes) ;
 - Marc Vandewynckele (Les Passeurs de Frontières) ;
 - Eric Coryn (La République Urbaine) ;
 - Loïc Blondiaux (Le nouvel esprit de la démocratie).

Nous avons fait des ajustements successifs (que je passe ici) et qui nous conduisent aujourd'hui à nous inscrire dans un cadre conceptuel un peu différent. Ce cadre conceptuel s'inspire des travaux du philosophe allemand Habermas sur la notion de démocratie délibérative.

Ce qui nous semble intéressant dans la dynamique de la démocratie délibérative, c'est qu'elle réduit assez fortement la confusion des rôles et qu'elle reconnaît les trois acteurs dans des rôles différents et complémentaires :



* 3 rôles * 3 lectures * 3 discours

Différenciés
Reconnus
Conscients

L'émergence des normes concernant le « vivre ensemble » se réalise dans un dialogue entre ces trois lectures de la réalité.

LE RÔLE DE L'ASSOCIATIF ?

En fonction des objets sociaux, des missions, décrets et dynamiques en place, l'associatif peut :

- Soit, prendre sa place dans le dialogue en assumant et en étant reconnu dans son rôle de technicien ;
- Soit favoriser le fonctionnement démocratique en agissant à différents niveaux :
 - Permettre l'expression de la diversité dans l'espace public (expression des minorités, des « faibles »), diminuer les réflexes corporatistes, voire, permettre l'élaboration du NOUS-TOUS au niveau des citoyens (gros travail vue société individualiste) ;
 - favoriser le dialogue constructif entre les 3 rôles, lectures (clarification des rôles et de leur prérogative, évolution des mentalités pour les 3, préparer les rencontres).